



## FORMATION PROFESSIONNELLE

### Coordonnées du service de formation Professionnelle :

CHICHE Karine 06 68 55 33 11 [marenicea06300@gmail.com](mailto:marenicea06300@gmail.com)

### LES HORAIRES

Le service administratif est ouvert de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

**Les cours auront lieu de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 (18h30 pour certaines formations).**

Les pauses de 10h25 à 10h40 et de 14h25 à 14h40.

### LE STATIONNEMENT

Vous pouvez stationner les vélos et cyclomoteurs devant le centre de formation.

Mare Nicea n'est en aucun cas responsable des vols et dégradations commis en classe, en atelier ou sur les véhicules.

Pour les voitures, Mare Nicea ne dispose pas de parking privé.

### ASSURANCE

Chaque stagiaire doit contracter une assurance responsabilité civile pour tout accident du quotidien (avec un tiers, dégradations dans l'établissement de formation et dans les moyens de transports)

### ABSENCES ET RETARDS

L'assiduité aux cours **est une obligation légale** et une condition de réussite.

Toute absence devra **être justifiée par écrit**. Ne seront prises en compte que les **pièces officielles** (convocations, congés pour événements familiaux, certificats médicaux ou arrêts de travail à partir de 3 jours de maladie).

Pour les stagiaires rémunérés pendant la formation, une déclaration mensuelle d'assiduité sera transmise à l'organisme rémunérateur (Pôle emploi, ASP, employeur, Fongecif, Région...). La ponctualité est de rigueur, en cas de retard injustifié, **l'établissement se réserve le droit de refuser l'accès aux cours**.

Toute entrée en cours en retard ou départ anticipé du cours doit faire l'objet d'une *autorisation écrite* de la Direction de l'établissement et remise au formateur.

### REGLEMENT INTERIEUR

Le stagiaire s'engage à respecter le règlement intérieur de l'établissement et toutes les règles de vie en communauté.

#### Il est rappelé les points suivants :

Les tenues :

Pour la pratique professionnelle en atelier : un bleu de travail et des chaussures de sécurité sont obligatoires dans les ateliers sous peine d'être exclu du cours

→ Une tenue correcte est exigée dans l'établissement.

Utilisation des portables :

→ Nous vous rappelons que le téléphone portable ne doit pas être utilisé et ne doit pas perturber le bon déroulement des cours.

Dans les salles de cours :

→ **Il est interdit de manger, de boire ou de fumer dans les locaux de Mare Nicea.**

## BONNE RENTRÉE À TOUS !